

Agriculture

La Région rassemble et innove sur les territoires pour accroître les transmissions

La Région des Pays de la Loire a décidé de s'engager dans une démarche expérimentale, innovante et unique en France pour faire face à l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture. Pour Lydie Bernard, vice-présidente de la Région, Présidente de la Commission Agricultures, agro-alimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer : « *C'est une question fondamentale pour notre région de sauvegarder notre souveraineté alimentaire avec des exploitations au plus près de chez nous, qui nourrissent mais aussi nous permettent de faire face efficacement aux autres enjeux agricoles que sont le carbone, l'eau, le sol, la biodiversité... l'ambition régionale est d'atteindre 65% de renouvellement des exploitations agricoles d'ici 2027 contre 55 % en moyenne pour la période 2013-2017.* ».

Une démarche partenariale inédite

Pour atteindre cet objectif, au-delà des actions régionales, la Région souhaite mettre en place des expérimentations sur des territoires pilotes. C'est une démarche partenariale menée et guidée à l'échelon **intercommunal**, co-pilotée **par les intercommunalités**, la **Chambre Régionale d'Agriculture et les jeunes agriculteurs**. Elle est accompagnée et co-financée par la **Région et les intercommunalités**. Il s'agit de **définir puis engager un programme d'actions innovantes**, concrètes et adaptées à chaque territoire dans une démarche partagée et animée **avec les différentes structures de développement agricole**.

L'expérimentation de nouvelles solutions techniques et de nouveaux modes de coopération au niveau local pourront ensuite être transposés à d'autres contextes géographiques. L'ensemble des acteurs de l'agriculture et des filières alimentaires sont donc associés à la démarche projet pour proposer des actions innovantes et fédératrices. **10 territoires pilotes ont déjà été identifiés en 2022 pour élaborer un programme d'actions de 3 ans.**

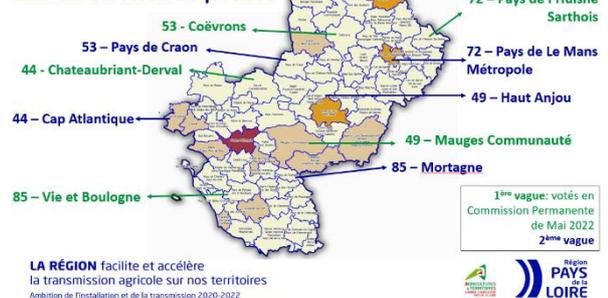
Afin de mobiliser tous les acteurs à cette nouvelle méthode inédite en France, la Région a invité l'ensemble des élus des intercommunalités et les acteurs de la profession agricole le vendredi 17 juin 2022 dans l'hémicycle régional afin de valoriser le travail déjà engagé par les premiers territoires impliqués dans la démarche.

Le territoire des Mauges territoire pilote

L'agriculture est au cœur de l'identité territoriale des Mauges, un secteur primordial de l'économie du territoire, et un acteur majeur de la préservation de l'environnement et du paysage bocager caractéristique des Mauges. Concerné par deux départs pour une installation d'ici 2023, les transmissions concerneront 1/3 des entreprises et 1/5 des agriculteurs d'ici 2026.

C'est pourquoi Mauges Communauté souhaite s'impliquer pleinement, aux côtés de la Région, dans la mise en œuvre d'un programme d'actions innovant, adapté au contexte local. Tester de nouvelles formules de périodes d'observation pour les jeunes dans des exploitations agricoles, coacher individuellement les cédants afin d'anticiper au mieux leur transmission, visiter des fermes pour les classes d'étudiants en filière agricole... sont des actions concrètes pour obtenir des résultats rapides au vu de l'urgence du défi de renouvellement.

Les 10 territoires pilotes



CONTACT PRESSE :

Gwenola Cariou Huet - gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92